



S.I.R.D.

135, rue de l'Industrie
38170 SEYSSINET-PARISSET

☎ 04.76.21.85.26.

☎ 04.76.49.03.79.

N/Réf. DELCOM **33-14**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**Du Comité Syndical
du 20 mai 2014**

Le vingt mai deux mille quatorze, le Comité du SIVOM, dûment convoqué s'est réuni au complexe sportif Aristide Bergès de Seyssinet-Pariset, sous la présidence de Guy JULLIEN, Président du SIRD.

Date de convocation : 12 mai 2014

Nombre de délégués en exercice : 24 Présents : 19 Votants : 23

PRESENTS : JM CAMACHO, S CIALDELLA, D CUSTOT (Pv de D ROUX), G. DINI, D. D'OLIVIER QUINTAZ (Pv de S BATFROI), P. EVRARD, F. FECHOZ CHRISTOPHE, F GILABERT, G JULLIEN, C LANCELON-PIN, M MASTROMAURO (Pv K GAILLARD), P. MONIER, R OCCHINO, M. REPELLIN, P. RIGALT, D. ROUX, G. SALLET, J. TESSAIRE, JP TROVERO (Pv René DI BENEDETTO), N. VIEU

ABSENTS excusés : S. BATFROI, K GAILLARD, R. DI BENEDETTO, D. ROUX, A. CARBONARI,

Secrétaire de séance : Natacha VIEU

Président de séance : Guy JULLIEN

Rappel du quorum : 13

:

Objet : ADMINISTRATION GENERALE
Désignation des commissions

Rapporteur : Guy JULLIEN

DELCOM 33-14

Le Président rappelle

-Conformément à l'article L5211-1 qui précise que les règles de fonctionnement du conseil municipal sont applicables à l'assemblée délibérante de l'EPCI.

-Vu l'article L2121-22 du CGCT, le comité syndical du SIRD a la possibilité de former des commissions pour examiner les questions propres aux trois vocations facultatives du SIRD :

Soit trois commissions réparties comme suit : **Commission Maintenance et construction des établissements sportifs** composée du vice-président délégué à la vocation et des délégués des communes à la vocation.

Commission Insertion/Emploi composée du vice-président délégué à la vocation et des délégués des communes à la vocation.

Commission Prévention de la délinquance composée du vice-président délégué à la vocation (conseil intercommunal sécurité et prévention de la délinquance) et des membres désignés par les communes à la vocation.

En outre, il est également rappelé que le bureau du syndicat est composé du Président et des Vice-présidents et réuni la compétence Concertation et réflexion sur les aménagements, équipements, ou projets spécifiques à la Rive Gauche du Drac.

Ville de Seyssins : Sylvain CIALDELLA
Ville de Seyssinet-Pariset : Marcel REPELLIN
Ville de Fontaine : Jean-Paul TROVERO
Ville de Sassenage : Philippe EVRARD
Ville de Noyarey : Denis ROUX
Ville de Veurey-Voroize : Guy JULLIEN

1) Composition de la commission Construction et maintenance des établissements sportifs

-vice-président délégué : Marcel REPELLIN
Ville de Seyssins : Natacha VIEU
Ville de Seyssinet-Pariset : Robert OCCHINO
Ville de Fontaine : Marilyn MASTROMAURO
Ville de Sassenage : Séverin BATFROI
Ville de Noyarey : Aldo CARBONARI
Ville de Veurey-Voroize : Pascale RIGAULT

2)Composition de la commission Insertion/emploi

-vice-président délégué : Jean-Paul TROVERO
Ville de Seyssins : François GILABERT
Ville de Seyssinet-Pariset : Gérard DINI
Ville de Fontaine : Khadra GAILLARD
Ville de Sassenage : Florence FECHOZ-CHRISTOPHE
Ville de Noyarey : Didier CUSTOT
Ville de Veurey-Voroize : Philippe MONIER

3) Composition de la commission Prévention de la délinquance

- vice-président délégué : Philippe EVRARD

Ville de Seyssins : Gilbert SALLET

Ville de Seyssinet-Pariset : Christine LANCELON-PIN

Ville de Fontaine : René DI BENEDETTO

Ville de Sassenage : Daniel d'OLIVIER-QUINTAS

Ville de Noyarey : Jean-Marie CAMACHO

Ville de Veurey-Voroize : Jacqueline TESSAIRE

Ces commissions pourront être complétées par des membres choisis parmi des personnes extérieurs au Comité syndical ayant acquis une compétence particulière en raison de leur expérience ou de leur compétence administratives, technique ou sociale.

Le comité après délibération,

CONCLUSIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE

Conforme au registre

Fait à Seyssinet-Pariset, le 21 Mai 2014

Le Président,
Guy JULLIEN



